



N° 13614*01

DEMANDE DE DEROGATION POUR
 LA CAPTURE OU L'ENLEVEMENT*

LA DESTRUCTION *

LA PERTURBATION INTENTIONNELLE *

DE SPECIMENS D'ESPECES ANIMALES PROTEGEES

**cocher la case correspondant à l'opération faisant l'objet de la demande*

Titre 1 du livre IV du code de l'environnement
Arrêté du 19 février 2007 fixant les conditions de demande et d'instruction
des dérogation définies au 4° de l'article L. 411-2 du code de l'environnement portant sur des espèces de faune et flore sauvage protégées.

A. VOTRE IDENTITE

Nom et Prénom : Sabine Laval
ou Dénomination (pour les personnes morales) : ACER CAMPESTRE
Adresse : 1 cours de la République
Commune : VILLEURBANNE
Code postal : 69100
Nature des activités : Bureau d'étude en écologie faune flore milieux naturels
Qualification : Gérante

B. IDENTIFICATION DES SPECIMENS

Nom scientifique Nom commun	Quantité	Description (1)
Toutes les espèces protégées présentes dans le département de Saône-et-Loire à l'exclusion des espèces figurant sur l'arrêté du 9 juillet 1999 : amphibiens, reptiles, mammifères, odonates, coléoptères, papillons rhopalocères, crustacés	Sans objet	Sans objet

1) nature des spécimens, sexe, signes particuliers

C. QUELLE EST LA FINALITE DE L'OPERATION

- | | | | |
|---------------------------------------|-------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------|
| Protection de la faune ou de la flore | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux cultures | <input type="checkbox"/> |
| Sauvetage de spécimens | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommages aux forêts | <input type="checkbox"/> |
| Conservation des habitats | <input type="checkbox"/> | Prévention de dommage aux eaux | <input type="checkbox"/> |
| Inventaire de population | <input checked="" type="checkbox"/> | Prévention de dommages à la propriété | <input type="checkbox"/> |
| Etude écoéthologique | <input type="checkbox"/> | Protection de la santé publique | <input type="checkbox"/> |

- | | | | |
|--------------------------------------|--------------------------|------------------------------------|--------------------------|
| Etude génétique ou biométrique | <input type="checkbox"/> | Protection de la sécurité publique | <input type="checkbox"/> |
| Etude scientifique autre | <input type="checkbox"/> | Motif d'intérêt public majeur | <input type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages à l'élevage | <input type="checkbox"/> | Détention en petites quantités | <input type="checkbox"/> |
| Prévention de dommages aux pêcheries | <input type="checkbox"/> | Autres | <input type="checkbox"/> |

Préciser l'action générale dans lequel s'inscrit la demande, l'objectif, les méthodes, les résultats attendus, la portée locale, régionale ou nationale : **étude d'impact ferroviaire dans le cadre d'un remplacement de tablier métallique sur pont ferroviaire au-dessus du fleuve la Loire** (localisation en fin de document).

D. QUELLES SONT LES MODALITES ET LES TECHNIQUES DE L'OPERATION

D1. CAPTURE OU ENLEVEMENT *

- Capture temporaire avec relâcher sur place avec relâché différé
- S'il y a lieu préciser les conditions de conservation des animaux avant relâcher : ...
- S'il y a lieu préciser la date, le lieu et les conditions de relâcher : capture des individus trouvés sur le chantier et relâcher à proximité dans des stations hors emprise des travaux et protégées
- Capture manuelle Capture au filet
- Capture avec épuisette Pièges Préciser : nasses Ortmann
- Autres moyens de capture Préciser : plaque refuge à reptiles
- Utilisation de sources lumineuses Préciser : torches, lampes frontales
- Utilisation d'émissions sonores Préciser :
- Modalité de marquage des animaux (description et justification) :
- Suite sur papier libre.

D2 DESTRUCTION *

- Destruction des nids Préciser :
- Destruction des oeufs Préciser :
- Destruction des animaux par animaux prédateurs Préciser :
- par pièges Préciser :
- par capture et euthanasie Préciser :
- par arme de chasse Préciser :
- Autres moyens de destruction Préciser :
- Suite sur papier libre.

D3 PERTURBATION INTENTIONNELLE *

- Utilisation d'animaux sauvage prédateur Préciser :
- Utilisation d'animaux domestiques Préciser :
- Utilisation de sources lumineuses Préciser :
- Utilisation d'émissions sonores Préciser :
- Utilisation de moyens pyrotechniques Préciser :
- Utilisation d'armes de tir Préciser :
- Utilisation d'autres moyens de perturbation intentionnelle Préciser :
- Suite sur papier libre.

E. QUELLE EST LA QUALIFICATION DES PERSONNELS ENCADRANT L'OPERATION *

- Formation initiale en biologie animale Préciser : Master en Environnement, Ingénieur agronome, BTS GPN – naturalistes : Benoît FEUVRIER, Pierrick CANTARINI, Benjamin THINON, David MEYER, Laurent ROUSCHMEYER
- Formation continue en biologie animale Préciser :
- Autre formation Préciser :

A

F. QUELLE EST LA PERIODE OU LA DATE DE L'OPERATION

Préciser la période : 1^{er} mars au 1^{er} novembre 2016
ou la date :

G. QUELS SONT LES LIEUX DE L'OPERATION

Régions administratives : Bourgogne-Franche-Comté
Départements : Saône-et-Loire
Cantons : Digoïn
Communes : Gilly-sur-Loire

H - EN ACCOMPAGNEMENT DE L'OPERATION, QUELLES SONT LES MESURES PREVUES POUR LE MAINTIEN DES ESPECES CONCERNEES DANS UN ETAT DE CONSERVATION FAVORABLE

Relâcher des animaux capturés.....
Mesures de protection réglementaires.....
Mesures contractuelles de gestion de l'espace.....
Renforcement des populations de l'espèce.....
Autres mesures Préciser :

Préciser éventuellement à l'aide de cartes ou de plans les mesures prises pour éviter tout impact défavorable sur la population de l'espèce concernée.

I. COMMENT SERA ETABLI LE COMPTE-RENDU DE L'OPERATION

Bilan d'opérations antérieures : -

Modalités de compte rendu des opérations à réaliser :

- rapport sur la mise en œuvre de la dérogation : dates et les lieux par commune, nombre de spécimens capturés de chaque espèce, le sexe lorsque ce dernier est déterminable, les lieux de capture-relâcher, le nombre d'animaux morts au cours des opérations, le nombre d'animaux non visés dans la dérogation et néanmoins pris dans les matériels de capture au cours des opérations.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès des services préfectoraux.

Fait à Villeurbanne

le 8 mars 2016



ACER CAMPESTRE

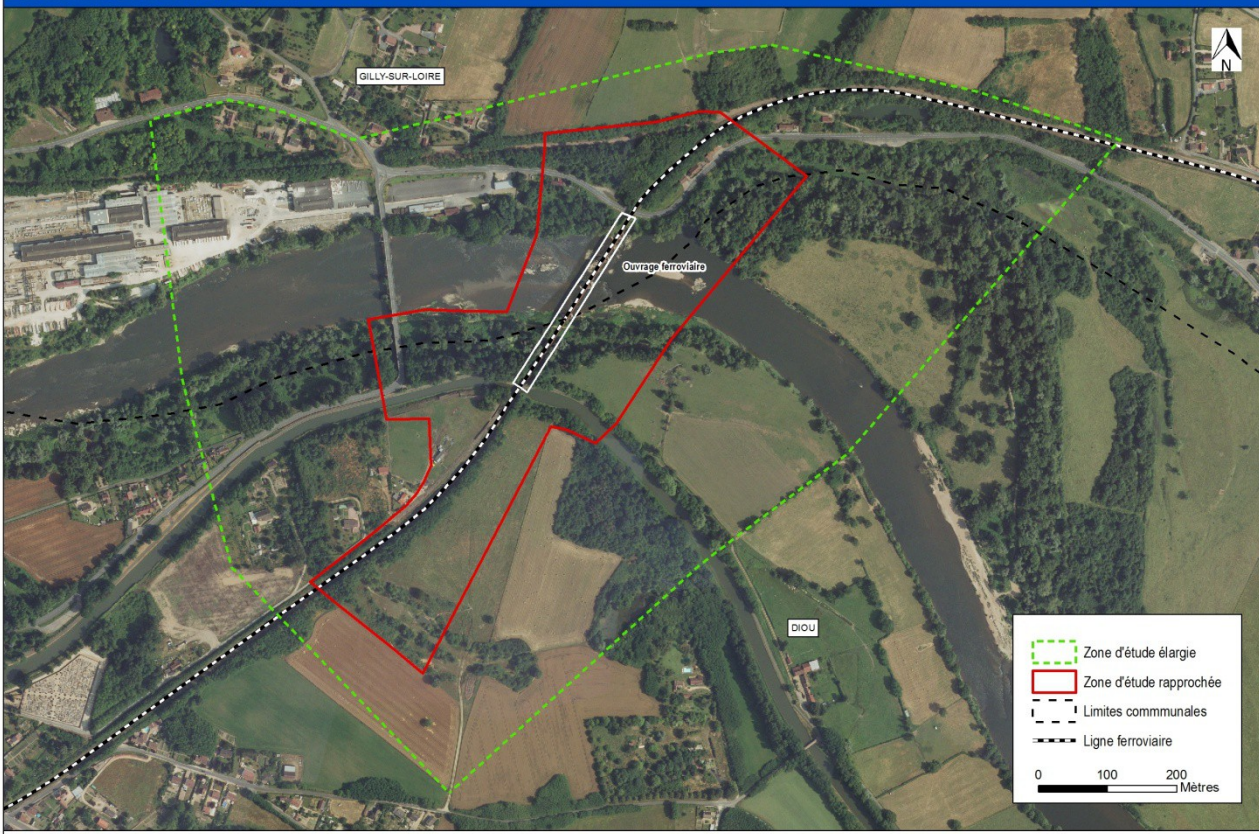
1, Cours de la République - 69100 VILLEURBANNE

Tél. 04 78 03 29 20 - Fax 04 78 03 74 18

Mail : acer@acer-campestre.fr

SIRET 489 034 017 00025

Localisation des zones d'étude



Réalisation : Acer campestre ; 17/12/15 ; Source : IGN BD Ortho ; Projection : Lambert RGF83